

APPROCHE PRAGMATIQUE DE L'ALLOCUTION,  
GENRE DE DISCOURS PUBLIC ET CEREMONIEL

Emilia BONDREA<sup>1</sup>

*Parler c'est échanger et c'est changer en échangeant.*  
(C.Kerbrat-Orecchioni, 2001)

**Introduction**

**T**out événement à caractère public et cérémoniel, dans ses multiples manifestations – fête, cérémonie, célébration, investiture, inauguration, commémoration, meeting électoral, congrès scientifique, etc. – requérant la présence d'une personnalité s'accompagne, généralement, d'une allocution, présentée sous forme de discours écrit, mais tenue à haute voix, donc conçue pour être entendue et non pour être lue.

L'allocution, comme tout discours, « met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un locuteur, un ou plusieurs allocutaires et le contexte externe et interne de la communication » (Maingueneau, 1989:18).

Adoptant une approche énonciative et pragmatique, l'objectif de notre article vise l'analyse de la relation entre le locuteur-orateur, ses allocutaires et le lieu institutionnel d'où il prend la parole, ainsi que la stratégie discursive (argumentative) que le locuteur-orateur met en œuvre afin de capter l'attention de ses allocutaires et de les mobiliser à passer à l'action.

Nous nous proposons donc de repérer les traces des opérations énonciatives-pragmatiques au travers desquelles le locuteur-orateur se positionne et positionne son allocataire dans une situation d'interaction institutionnelle publique et cérémonielle, constituant le cadre social de l'allocution.

---

<sup>1</sup>Maître de conférences, Université « Spiru Haret », Bucarest, Roumanie

**Cadre théorique: énonciation, pragmatique, genre de discours**

Succinctement et simplement, nous rappelons les notions de base de l'énonciation et de la pragmatique, notions sur lesquelles nous nous sommes appuyée dans l'analyse du discours proposé: *Allocution de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, à l'occasion de l'installation du Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales.* (2 septembre 2009)

La théorie de l'énonciation est fondée sur l'idée que tout énoncé/discours est, en principe, assumé par celui qui le prononce ou l'écrit et recherche ainsi la présence explicite (ou implicite) du locuteur dans son énoncé/discours, les rapports entre le locuteur et son énoncé/discours, le locuteur et son allocutaire (jamais de «je» sans «tu»). (Maingueneau, 2001 : 51)

Tout locuteur qui dit «je» (fût-ce implicitement) marque d'une manière ou d'une autre sa subjectivité dans son énoncé/discours. À cette présence plus ou moins explicite du *je* dans l'énoncé/discours s'ajoute aussi celle de son jugement, son évaluation, son affectivité : «Le discours subjectif est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement». (Kerbrat-Orecchioni, 1980:80)

*La pragmatique* considère les énoncés/les discours comme des actes : c'est en enchaînant des actes de langage que nous communiquons et que nous agissons sur le monde et sur les autres. Un événement énonciatif, quel qu'il soit, est comparable à « une mise en scène où les sujets parlants sont des acteurs qui assument, dans leur interaction, des rôles divers selon la situation de communication » (Maingueneau, 2000:40).

Ces rôles dépendent des actes de langage ou des fonctions interactives que le locuteur produit. Toute activité d'interaction est une activité conjointe. Même dans le cas d'un discours – genre allocution – où il n'y a qu'un seul locuteur qui parle, celui-ci communique toujours une intention précise (le locuteur veut dire quelque chose) qui implique un allocutaire présent ou absent, réel ou virtuel. Par son vouloir dire le locuteur vise à changer le

comportement de son allocutaire : «Voilà comme je me vois. Voilà comme je vous vois. Voilà comme je veux que vous me voyez » (voir aussi Korkut E., Onursal 1, 2009:92).

Du point de vue pragmatique, *le discours* accomplit trois fonctions:

- une fonction propositionnelle (ce que disent les mots);
- une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots). Par l'acte illocutoire s'instaure une relation entre les interactants;
- une fonction perlocutoire (le but visé): agir sur l'interlocuteur.

C'est dans ce cadre que le discours est conçu comme un ensemble d'énoncés considérés dans leur dimension interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont: locuteur, allocutaire, moment de l'énonciation et lieu de l'énonciation; outre ces éléments, il existe d'autres éléments qui interviennent: ce qui a été dit auparavant, les relations entre locuteur et allocutaire, leur humeur, les circonstances politiques, idéologiques, culturelles, etc. (Maingueneau, 1989:20)

En analyse du discours, *un genre de discours* regroupe des discours qui ont les mêmes traits ou qui appartiennent au même type d'activité sociale ou discursive :

*On tend plutôt à employer genre de discours pour des dispositifs de communication socio-historiquement définis. Les contraintes définitoires d'un genre portent sur :*

- le statut respectif des énonciateurs et des coénonciateurs;
- les circonstances temporelles et locales de l'énonciation;
- le support et les modes de diffusion;
- les thèmes qui peuvent être introduits;
- la longueur, le mode d'organisation, etc. (Maingueneau, 1996:44)

À chaque genre de discours correspondent des éléments préétablis qui fixent, en partie, le rôle que doit assumer le locuteur mais celui-ci, selon ses intentions de communication, a pourtant la liberté de faire ses choix, d'user de stratégies discursives qu'il jugera

adéquates pour son allocataire, de construire son image discursive (voir Korkut E., Onursal I., 2009:114).

### **L'allocution. Définitions et caractéristiques**

La définition la plus courante de l'allocution est celle de: discours, en général de petite étendue, adressé par un supérieur à ceux qu'il commande ou qu'il dirige (allocution du chef d'entreprise à ses employés ; allocution du général de l'armée à ses subordonnés ; allocution papale, épiscopale, présidentielle).

Les autres acceptions du terme allocution se présentent comme des variantes de cette définition: discours assez court, de caractère officiel, prononcé en public (allocution télévisée du Chef de l'État); bref discours d'une personnalité; bref discours adressé par une personnalité publique dans des circonstances particulières.

À partir de ces définitions nous retiendrons les caractéristiques suivantes:

L'allocution s'inscrit dans le genre du discours d'orateur mi-écrit, mi-oral qui relève du discours institutionnel public et cérémoniel, discours appartenant à la catégorie du discours de *paraître en public*.

Ce genre de discours de circonstance vise à célébrer un événement (qui est fait ou est utile pour une occasion particulière). L'événement est un moteur causal qui conduit le locuteur à organiser les faits en un discours de type reconnaissable (voir aussi Bromberg, 1990:5).

L'allocution est une communication institutionnelle directe, face-à-face (locuteur et allocataire sont en présence l'un de l'autre) ou à distance (allocution télévisée ou radiophonique); le temps de l'émission coïncide avec celui de la réception; le lieu est choisi en fonction de sa signification socioculturelle ou son poids symbolique: bâtiment officiel, place, monument, site chargé de significations et d'émotions pour les interlocuteurs.

Le rapport de places au niveau de la relation institutionnelle des deux interlocuteurs exprime une hiérarchie préexistante ou

temporaire. Les rôles joués par les partenaires sont fixés à priori par des institutions et restent normalement inchangés pendant l'acte de communication. Les interlocuteurs se trouvent dans un rapport de supérieur-inférieur: le locuteur-orateur de marque a une position dominante par le savoir qu'il détient ou par la position (fonction) institutionnelle publique qu'il occupe.

Le locuteur-orateur de marque suit le rituel d'une cérémonie officielle propre à l'événement qui l'a créée. «*Ne tient pas d'allocution qui veut !*». L'allocution est tenue par qui a le droit et dans les circonstances appropriées: seul le personnage officiel, personne légalement nommée, peut tenir l'allocution et non les invités.

L'événement public peut être l'occasion d'une allocution sur un *problème brûlant*. Le locuteur-orateur a déjà ses propres points de vue à propos de l'événement et une certaine attitude par rapport au message qu'il transmet.

C'est pourquoi l'allocution relève du discours argumentatif, la visée dominante du locuteur-orateur est de capter, de séduire son public, d'accroître l'adhésion de son auditoire à sa thèse, à son projet. Pour cela, le locuteur met en œuvre, sur la scène de l'échange social, des stratégies d'agir sur son allocutaire afin de provoquer des transformations en celui-ci.

Le locuteur connaît son allocutaire : il est averti de l'intérêt que celui-ci porte au thème (choisi en fonction de l'événement) ce qui lui permet de choisir la stratégie la plus adéquate pour atteindre ses buts. En général, l'allocutaire fait partie de la même catégorie socioprofessionnelle que celle du locuteur (l'allocution du supérieur adressée à ses subordonnés).

L'allocution, bien qu'elle se présente sous la forme d'un monologue – il n'y a qu'un seul locuteur qui parle et l'auditoire n'a pas le droit d'intervenir –, a une structure dialogique : le locuteur entretient un dialogue permanent avec son allocutaire qui est inscrit dans le discours sous des formes propres à la communication en face-à-face: formules d'adresse directe, statuts de phrase (interrogation, impératif) etc.

L'allocution est conçue, rédigée, pour être prononcée : c'est un oral construit ou un écrit oralisé. Le texte est, en général, l'œuvre d'un ou de plusieurs scripteurs (c'est surtout le cas pour les allocutions politiques). Il sert de support au discours oral et c'est celui qui le prononce qui est responsable des propos tenus, d'où l'importance aussi des facteurs prosodiques.

### **Analyse énonciative et pragmatique de l'allocution de Valérie Pécresse**

#### *Présentation générale*

##### *Contexte socio-subjectif*

Le 2 septembre 2009, à l'occasion de l'installation du Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, au siège du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de ses activités politico-professionnelles, Valérie Pécresse, assumant son rôle de ministre de l'Enseignement s'adresse, oralement, aux membres de la communauté des humanités et des sciences sociales, ceux-ci ayant le statut de subordonnés et en même temps de collègues et d'amis pour, d'une part, les convaincre de s'engager pleinement à accomplir les futures tâches du nouveau Conseil qu'elle installe et, d'autre part, pour accroître au maximum leur adhésion aux propositions qu'elle fait concernant les actions pour les années à venir de ce nouveau Conseil.

L'allocution a été rendue disponible sur le site Internet, sous forme écrite correspondant à 9 pages.

(<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article2907>)

### *Paramètres*

En décomposant ce contexte, se détachent les principaux paramètres suivants:

- **Événement:** l'installation du Conseil pour le développement des sciences humaines et sociales.

Cet événement est l'occasion d'une allocution sur un *problème brûlant*: le statut et la place des sciences humaines et sociales dans la société scientifique française. Il offre aussi au locuteur-orateur l'occasion d'effectuer les actes sociaux suivants:

a) instaurer une réalité sociale nouvelle (l'acte d'installation du Conseil équivaut à un acte déclaratif): avant, l'existence de ces sciences était remise en cause, maintenant, par l'activité du Conseil, elles trouveront leur juste place dans la vie académique française et internationale;

b) réunir les personnalités marquantes – membres du Conseil – engagées à réaliser la mission du Conseil et pour lesquelles le locuteur-orateur manifeste ses sentiments d'estime et de gratitude ;

c) nommer la présidente du Conseil (Marie-Claude Maurel) qui grâce à ses qualités professionnelles exceptionnelles est, aux yeux du locuteur-orateur, la garantie du succès et de l'accomplissement de la mission du Conseil.

#### **- Locuteur :**

*Tout sujet parlant est susceptible d'avoir deux types d'identité : une identité sociale et une identité discursive. L'identité sociale définit le sujet parlant comme celui qui prend la parole, qui a un statut social et qui est pourvu d'une intention communicative. L'identité discursive définit le sujet parlant comme un être de langage qui s'exprime à travers la mise en œuvre du processus d'énonciation. Les stratégies discursives se forment au point de rencontre de ces deux types d'identités et résultent de leur articulation (Charadeau, 2002 : 555).*

a) **identité sociale** (acteur social assumant un rôle institutionnalisé)

Valérie Pécresse, auteur et responsable de l'allocution en question, s'exprime en son nom depuis sa position sociale de

ministre de l'Enseignement, position qui lui confère un statut d'autorité, de légitimité et de crédibilité. Son intention est d'expliquer et d'argumenter sa prise de position à l'égard des sciences humaines et sociales et de la mission du nouveau Conseil qu'elle installe.

b) **identité discursive** (être de langage): marques de l'énonciation.

Le locuteur-orateur trahit sa forte implication personnelle (sa subjectivité) grâce aux indices suivants:

- **déictiques personnels:**

a) pronom personnel de première personne, singulier et ses variantes: **38 occurrences** (*je, me, moi, mes, mienne*);

b) pronom personnel de première personne, pluriel et ses variantes: **17 occurrences** (*nous, notre, nos*). Le pronom *nous* équivaut au couple locuteur et allocutaire (*je+vous*);

c) pronom indéfini *on* désignant le couple locuteur-allocutaire: **2 occurrences**.

- **modalités subjectives** (Le Querler, 1996): le locuteur exprime ses jugements, ses opinions, ses sentiments par rapport au contenu thématique:

a) modalité épistémique (le locuteur manifeste sa certitude par rapport à la véracité des faits qu'il exprime):

- verbes d'opinion **13 occurrences** (*je suis sûre/certaine, je sais, je crois, je pense*);

- locutions adverbiales: **2 occurrences** (*sans doute, sans aucun doute*).

b) modalité appréciative/évaluative (Kerbrat-Orecchioni, 1980): le locuteur exprime son appréciation sur le contenu thématique:

- les axiologiques: tout le lexique qui exprime les jugements de valeur du locuteur. Ceux-ci dominent l'allocution, le locuteur-orateur exprimant son appréciation (favorable et défavorable) à l'égard des différents aspects du thème évoqué. Les marqueurs lexicaux sont d'une grande diversité et ils sont choisis avec un grand soin par le

locuteur (*une très belle cause, disciplines infiniment précieuses, tradition française d'excellence, atout exceptionnel, contraste frappant, prestige immense, travaux remarquables, conclusions riches et stimulantes etc.*) ;

- les affectifs: tout le lexique qui indique que le locuteur se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé (*je suis extrêmement/particulièrement heureuse, je me réjouis*): **4 occurrences.**

Nous reviendrons plus loin sur l'analyse de ces modalités.

● **modalités intersubjectives**, (Le Querler 1996): le locuteur marque le rapport qu'il entretient avec son allocutaire à propos du contenu thématique

a) modalité déontique (le locuteur marque l'obligation):

- verbes (*je dois, il faut que, il faudra que*): **3 occurrences.**

b) modalité boulestique (le locuteur marque sa volonté):

- verbes (*je souhaite, je veux, je désire*): **3 occurrences.**

c) marqueurs du degré de politesse (le locuteur marque la courtoisie et le respect avec lesquels il s'adresse à son allocutaire): **10 occurrences** (*Madame la Présidente, Chère Marie-Claude Maurel, Cher Jon Esalter, Cher Frank Ribaud, Cher Serge Villepelet, ...*).

d) **autres marques:**

- les guillemets (le locuteur signale, avec ironie, une distance critique par rapport au mot encadré): **3 occurrences** (*sciences « dures », « filières sans débouchés »*) ;

- la ponctuation émotive (l'exclamation et l'interrogation trahissent aussi les émotions du locuteur): **6 occurrences** de phrases interrogatives rhétoriques (*Comment garantir l'insertion professionnelle des étudiants? Comment accroître le rayonnement de notre recherche?*); **3 occurrences** de phrases exclamatives (*Combien de fois n'a-t-on pas dressé l'acte de décès des humanités !*).

- **Allocutaire**

a) **identité sociale:** les membres français et étrangers de la communauté des sciences humaines et des sciences sociales qui forment le Conseil: personnalités académiques, présidents

d'universités, directeurs de grandes écoles et d'organismes de recherche, chefs d'entreprises.

Parmi ces membres, Valérie Péresse désigne nommément les personnes suivantes:

- Marie-Claude Maurel, la présidente du Conseil, personnalité académique, professeur universitaire et chercheur en sciences humaines et sociales;
- Horst Möller et Aldo Schiavone, scientifiques respectivement allemand et italien;
- Philippe Descola, président du groupe *Sciences humaines et sociales*, Alain Trannoy et Jean-Frederic Schaub, membres du même groupe;
- Christine Marchello-Nizia, chercheur en sciences humaines et sociales;
- Jon Esalter, chercheur en sciences humaines et sociales;
- Frank Riboud et Serge Villepelet, dirigeants d'entreprises.

b) **identité discursive**: les marques énonciatives

L'allocutaire se définit par rapport au locuteur et par le fait même qu'il est utilisé par lui : « L'existence de l'allocutaire n'est possible que par la médiation du locuteur » (Eluerd R, 1985:73).

Selon Benveniste (1970:14) : « dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre ».

Les indices mobilisés par le locuteur pour désigner son/ses allocutaire(s) sont:

- **déictiques personnels**: le pronom personnel de deuxième personne pluriel et ses variantes: *vous (votre, vos)*, un *vous* collectif et un *vous* divisé en segments.

*Vous* désignant l'allocutaire collectif/multiple (les membres du Conseil): **35 occurrences**.

- *vous* de politesse désignant explicitement un allocutaire unique: **7 occurrences** (*vous, Marie Claude Maure, vous, Jon Esalter*).

- *vous* désignant un segment de l'allocutaire collectif: **3 occurrences** (*vous, Frank Riboud et Serge Villpelet*).

- **formule d'adresse**, identification par appartenance au Conseil: **7 occurrences** (*Mesdames et Messieurs membres du Conseil*)

- **formule d'adresse**, identification par le biais d'un titre: **3 occurrences** (*Madame la Présidente*)

- **noms propres**, identification en propre: **10 occurrences** (les noms propres sont mentionnés ci-dessus en 3.1.2.3.)

Au total, le locuteur mobilise son allocutaire **65 fois**.

- **La relation du locuteur à l'interlocuteur: le rapport de places:**

*Parler en tant que vendeur, professeur, médecin, père ou copain, c'est convoquer l'autre dans le rôle de client, étudiant, patient, enfant ou copain. Jouer un rôle implique donc la gestion de deux positions symétriques ou complémentaires constitutives d'un rapport de place. (Vion, 1992:35)*

Bien que dans l'allocution il n'y ait qu'un seul locuteur qui parle, que l'allocutaire n'ait pas le droit d'intervenir et que la situation de communication fixe en partie le rôle que le locuteur assume, selon son identité, celui-ci est, pourtant, libre de choisir, selon ses intentions, sa stratégie discursive.

Parlant en ministre, le locuteur-orateur convoque son allocutaire en position complémentaire de subordonné, le locuteur occupant sur l'échelle hiérarchique une position supérieure, position qui lui confère:

a) **une autorité de pouvoir décider** (Charaudeau, 2007). La parole de décision est une parole de « faire » qui est fondée sur une position de légitimité.

La légitimité relève de l'identité sociale du locuteur dans la mesure où elle lui est attribuée par une autorité institutionnelle. Or le locuteur-orateur, représentant du gouvernement français, remarque qu'il y a une situation inacceptable (les sciences humaines et sociales sont marginalisées dans et par la société scientifique) et donc qu'une mesure doit être prise pour résoudre cette anomalie (l'installation du Conseil pour le développement des sciences humaines et sociales)

et en même temps sont révélées les mesures qui sont ou seront mises en application :

(1) *On les estime souvent marginalisées dans un monde où règnerait la seule loi de l'utilité immédiate. Combien de fois n'a-t-on pas dressé l'acte de décès des humanités!*

(2) *Pour ce faire, j'ai décidé de faire renaître le Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales.*

(3) *Beaucoup a ainsi été fait. Mais beaucoup reste encore à faire: C'est au nouveau Conseil qu'il reviendra de poser les grandes lignes directrices d'une politique des sciences de l'homme et de la société pour les dix années à venir. Aussi lui faudra-t-il sans doute élargir le champ de sa réflexion.*

b) **une autorité d'imposer** à son allocataire de *faire faire* ou de *s'exécuter*. L'allocataire, en tant que subordonné, doit se soumettre à l'appel du locuteur (accepter l'invitation et la proposition, être présent à la réunion) et en même temps il est obligé (d'une manière masquée) de réaliser les actions posées par le locuteur (mettre en œuvre les projets du Conseil):

*je suis particulièrement heureuse de vous accueillir aujourd'hui ;  
je tiens donc à vous remercier très chaleureusement d'avoir accepté mon invitation et la proposition qui l'accompagnait ;  
si je tenais à vous réunir dès le début du mois de septembre... ;  
je serai heureuse d'entendre les analyses et les propositions que vous pourrez formuler à ce sujet.*

Cependant, le locuteur-orateur étant libre de choisir sa stratégie discursive pour influencer son allocataire, convoque celui-ci en position d'égalité, de collègue et d'ami, en lui proposant de réaliser l'action posée ensemble (*nous*), au profit des sciences humaines et sociales et finalement de la société scientifique française et de la France.

Pour ce faire (Charaudeau, 2007):

- d'une part, le locuteur-orateur se construit l'image (ethos) de celui qui dit *vrai* et qui dit *juste*, de celui qui s'engage sincèrement en s'identifiant à la thèse énoncée et qui désire faire partager sa conviction à son allocataire, et

- d'autre part, il recourt à tout ce qui lui permet (appréciations positives, lexique affectif, l'emploi du *nous* et *on* comme héros collectif) de toucher, d'émouvoir son allocataire afin de construire un espace d'intimité et de solidarité avec celui-ci.

Nous reviendrons plus loin sur les diverses stratégies du locuteur visant à instaurer une relation d'*affect* avec son allocataire.

(1) *C'est, je le sais, un privilège rare que de s'exprimer devant une telle assemblée ;*

(2) *Car le Conseil comptera dans ses rangs les Professeurs Horst Möller et Aldo Schiavone. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de les remercier avec une chaleur particulière: ils enrichiront le Conseil de leur point de vue, qui est non seulement celui de scientifiques de très haut niveau, mais aussi d'excellents connaisseurs des systèmes... ;*

(3) *Mais rares sont ceux qui, comme vous, conjuguent parcours académique exemplaire, connaissance intime de l'université, mais aussi des organismes de recherche et enfin intérêt pour les sciences humaines et sociales dans leur ensemble ;*

(4) *C'est pourquoi je crois nécessaire que cette réflexion soit la plus large et la plus ouverte possible : ensemble, nous pourrons alors construire des réponses aux questions qui nous sont désormais posées.*

### *Lieu de l'événement*

C'est le bâtiment officiel, le siège du Ministère de l'Enseignement. Ce cadre institutionnel impose un rituel social (formules institutionnalisées) et un échange sous-tendu par une hiérarchie. Le rapport de places est asymétrique : position de supériorité pour le locuteur-orateur (ministre) et position de subordonné pour les allocataires.

Cependant, par sa stratégie discursive, le locuteur convoque ses allocutaires en position d'égalité, de collègues et d'amis, en transformant ainsi le cadre officiel en un espace intime et amical.

### *Moment de l'énonciation: le 2 septembre 2009*

Ce repère temporel est significatif autant pour le locuteur-orateur que pour ses allocutaires parce qu'il marque la rentrée universitaire, moment qui confère à l'événement une certaine solennité.

Le degré d'implication du locuteur-orateur est révélé à travers les déictiques temporels:

a) **formes temporelles** - le présent de l'indicatif, forme dominante dans l'allocution, et par rapport au présent se positionnent, pour les événements passés, le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait, et, pour les événements à venir, le futur simple.

b) **adverbes temporels**: *aujourd'hui* (2 occurrences), *printemps dernier*, etc.

### *Sujet à traiter*

L'installation du Conseil met en question un thème actuel qui préoccupe fortement la communauté scientifique française: le statut et la place des humanités et des sciences sociales. Le locuteur-orateur saisit cette occasion pour faire un véritable plaidoyer en faveur de ces disciplines, en exprimant son opinion favorable et sa prise de position en tant que défenseur de ces sciences. C'est pourquoi les sciences humaines et sociales, la communauté de ces sciences, le nouveau Conseil constituent l'objet de cette allocution, objet qui joue un rôle essentiel dans la situation de communication en question, celui-ci pouvant être considéré, à côté du locuteur et de l'allocutaire, comme le troisième actant.

Selon Kleiber (1986:7), ce n'est plus le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur-interlocuteur) à

l'énonciation, qui forment le cadre déictique mais également l'objet résidant dans la situation d'énonciation.

En effet, l'objet de l'allocution fait partie des savoirs professionnels et culturels que partagent les protagonistes de l'allocution.

Les syntagmes *les humanités et les sciences sociales, la communauté des humanités et des sciences sociales, le Conseil* ont **70 occurrences** dans la l'allocution:

- **les humanités et les sciences sociales: 49 occurrences** sous forme de:

anaphores nominales fidèles: **25 occurrences**

anaphores pronominales: **14 occurrences** (*elles, les, leurs, etc.*)

anaphores conceptuelles: **8 occurrences** (*disciplines*)

anaphores associatives: **2 occurrences** (*économistes, juristes, historiens... ; Bloch, Febvre, Braudel, Lévi-Strauss...*)

- **la communauté des humanités et des sciences sociales: 6 occurrences** (anaphores nominales fidèles)

- **le Conseil: 14 occurrences** (anaphores nominales fidèles).

### *Intention*

L'allocution ayant une certaine longueur (neuf pages), le locuteur cherche, d'abord, à capter et maintenir l'attention de ses allocutaires non par *ce qu'il dit* (ses allocutaires ont connaissance du contenu du thème énoncé) mais par la *manière dont il le dit*; il cherche, ensuite, à amener ses allocutaires à s'engager dans l'accomplissement de la mission du Conseil.

Afin de faire reconnaître son intention, le locuteur choisit de combiner des séquences explicatives/justificatives avec des séquences argumentatives. Le schéma intentionnel est marqué par les relations:

cause - série d'arguments - conséquence (évaluation)

*car* (connecteurs pragmatiques) *c'est pourquoi*

**10 occurrences**

(en tête de phrase)

**3 occurrences**

(en tête de phrase)

*Dans la visée pragmatique les connecteurs sont définis comme marqueurs de fonctions interactives marquant la relation entre les actes de parole. Ils sont des connecteurs argumentatifs, ayant le pouvoir d'impliciter l'acte de parole sur lequel ils enchaînent. (Moeschler, 1998:7)*

Le connecteur *car* est considéré comme le connecteur le plus subjectif, marquant l'implication personnelle du locuteur dans son énoncé; il justifie la façon dont le locuteur a dit ce qu'il a dit, se rattachant ainsi à l'acte de dire (Vogeleer, 2009).

Le connecteur *c'est pourquoi* marque le résultat de l'argumentation.

L'emploi de ces connecteurs en tête de phrase (ou en tête de paragraphe) fait partie de la stratégie discursive du locuteur pour maintenir l'attention de ses allocutaires et marquer en même temps le découpage intentionnel (justification-évaluation) de l'allocution.

### **Organisation informationnelle et intentionnelle**

Tenant compte des objectifs informationnels et intentionnels du locuteur-orateur, nous proposons le découpage suivant: l'allocution comprend une séquence d'ouverture, trois parties et une séquence de clôture.

*Toute interaction est encadrée par deux séquences liminaires à fonction phatique, la séquence d'ouverture et la séquence de clôture: elles ont la fonction d'organiser le début et la fin de l'intervention. (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.243).*

**L'ouverture:** le locuteur salue et remercie ses allocutaires, les membres du Conseil pour le développement des sciences humaines et sociales.

#### **1ère partie:**

Le locuteur introduit le thème (l'objet) de l'allocution, celui des humanités et des sciences sociales, et justifie les raisons pour lesquelles elles doivent occuper leur *juste place* dans la société scientifique française et aussi dans les sociétés scientifiques internationales.

**2<sup>e</sup> partie:**

Le locuteur centre la discussion sur la responsabilité de la communauté des sciences humaines et sociales sur *le comment faire* de la communauté afin de changer l'image fautive avec laquelle ces sciences sont étiquetées.

**3<sup>e</sup> partie:**

Le locuteur évoque le travail et les résultats de l'ancien Conseil et exprime sa décision de le faire renaître, le nouveau Conseil ayant la mission de continuer, d'élargir et d'enrichir la politique des sciences humaines et sociales pour les années à venir. Trois sous-parties sont centrées sur:

- a) l'ouverture du Conseil à la société française et internationale;
- b) l'insertion professionnelle des étudiants;
- c) la formation et la recherche.

**Clôture:** le locuteur exprime sa gratitude envers la présidente du Conseil et remercie les membres de la communauté des sciences humaines et sociales.

*Les actes de langage*

Nous nous intéressons à l'analyse de l'acte illocutionnaire, *acte de langage accompli au travers de l'énonciation et susceptible de transformer la situation de communication, de modifier les droits et les devoirs des interlocuteurs: assertion, promesse, interrogation, décision, etc.* (Bracops M., 2006:175)

Searle (1972:86) identifie l'acte de langage comme une entité qui comporte un contenu propositionnel et une force propositionnelle, explicitée ou non par un marqueur de force illocutionnaire.

Notre propos vise en effet à montrer *le vouloir dire* du locuteur-orateur au travers de son allocution adressée à ses allocutaires, mais, parce que l'allocution en question a une certaine longueur, nous nous

limitons seulement à analyser schématiquement la structure des actes.

### **Ouverture**

L'ouverture comprend les actes rituels par lesquels le locuteur-orateur salue et remercie la Présidente du Conseil, Marie-Claude Maurel, et les membres du Conseil d'avoir accepté son invitation. Le message de salutation et de remerciement est un message émotionnel, contenant des termes relevant de la modalité affective et de la modalité appréciative, des termes traduisant explicitement les sentiments et l'émotion du locuteur (*je suis particulièrement heureuse/un privilège rare/telle assemblée/vous remercier très chaleureusement/mon invitation*).

### **1 ère partie:**

Le locuteur-orateur veut justifier la cause de la réunion, cause connue de ses allocutaires (*vous le savez*) et cause avec laquelle le locuteur s'identifie (*celle des humanités et sciences sociales*).

L'acte de justification est introduit par le connecteur *car* (en tête de phrase). D'une part, par cet acte de justification le locuteur vise à accroître le degré de croyance de ses allocutaires vis-à-vis de ses dires, du thème qu'il énonce. Le message trahit son implication directe et totale par des termes affectifs et évaluatifs (*une très belle cause, une cause qui vous est chère, une cause que j'ai fait mienne*).

D'autre part, l'acte de justification permet au locuteur-orateur de présenter l'objet de l'allocution d'une manière polaire: l'objet est incontestable à ses yeux (polarité positive) et problématique/contestable aux yeux des autres (polarité négative).

**ANALYSES DE DISCOURS**

Polarité négative	<i>Mais</i> connecteur argumentatif en tête de phrase	Polarité positive	<i>C'est pourquoi</i>
<p>est marquée par - le pronom indéfini ON (<b>5 occurrences</b>), perçu comme hostile, représentant l'opinion contraire à celle du locuteur (la catégorie de gens qui ont un point de vue défavorable sur les humanités et les sciences sociales) ; - un lexique dépréciatif, dévalorisant <i>on les estime en crise /marginalisée/ combien de fois n'a-t-on pas dressé l'acte de décès/remis en cause l'existence...</i> la répétition du syntagme <i>combien de fois</i> (<b>3 occurrences</b>) renforce la négativité.</p>	<p>introduit des arguments qui s'opposent aux arguments précédemment introduits  il s'agit d'une reformulation positive des arguments négatifs <i>Mais ces sombres pronostics ont toujours été démentis.</i></p>	<p>est marquée par - un lexique appréciatif, des jugements de valeur positifs ; - le pronom NOUS (<i>moi et vous</i>) qui marque l'implication collective, en instaurant une relation de solidarité, d'égalité ; le locuteur énumère une série de qualités qui caractérisent l'objet de l'allocution <i>elles seules nous permettent de comprendre et de nous retrouver/nous avons patiemment construits/n'ont rien de savoirs superflus, etc.</i></p>	<p>introduit le premier résultat de l'argumentation positive : <i>c'est pourquoi la société de la connaissance ne se conçoit pas sans des sciences humaines et sociales fortes.</i> Le locuteur énumère les conséquences positives dans des termes évaluatifs qui valorisent les caractéristiques de l'objet, termes qui trahissent son engagement total dans l'énoncé : <i>la tradition française d'excellence dans ces disciplines est un atout exceptionnel/la grandeur et la compétitivité de notre pays. La France peut être fière de ses sciences humaines et sociales, fière d'être le pays...</i></p>

Le dernier paragraphe est marqué par la modalité déontique, de l'ordre, de l'obligation :

- la locution impersonnelle **il faut**: *Mais encore faut-il reconnaître aux humanités et aux sciences sociales leur juste place;*

- le verbe personnel *se devoir de* à la 1<sup>ère</sup> personne **je me dois de**: *Et je me dois de l'ajouter, encore faut-il que ces disciplines ne craignent pas de l'occuper...*

*La modalité déontique sert à caractériser des jugements essentiellement prescriptifs qui s'appuient sur des institutions, soit que le locuteur fasse parler l'institution elle-même, soit qu'il se trouve investi d'un rôle institutionnel lui permettant d'ordonner. (Gosselin L, 2010:361)*

## 2<sup>e</sup> partie:

Le connecteur *car* (en tête de phrase), introducteur de la 2<sup>e</sup> partie, justifie l'attitude de croyance (certitude) du locuteur (*car je le sais/à mes yeux*) sur la responsabilité de la communauté des sciences humaines et sociales de changer *l'image fausse* avec laquelle ces disciplines ont été étiquetées. Les jugements de valeur du locuteur sur la conduite de la communauté sont polarisés, ils varient sur un axe dont les pôles sont :

Jugement favorable

*leur parole est*

*attendue, écoutée*

*leur prestige est immense la part de la subjectivité, de la sensibilité est survalorisée aux dépens de la rigueur, du sens de la démonstration et de l'esprit d'analyse...*

Jugement défavorable

*l'image de la culture littéraire*

*ne cesse de s'infléchir:*

D'où l'acte directif du locuteur « *c'est cette image qu'il nous faut changer* » (modalité déontique), acte accompagné d'un acte d'avertissement visant à prévenir les actions de la communauté marquées par la polarité négative. Le dernier segment comprend la conclusion introduite par le connecteur « *c'est pourquoi* » et l'acte boulestique « *j'ai souhaité* », acte fondamentalement subjectif, qui exprime le souhait personnel du locuteur et qui porte sur l'engagement de la communauté « *de mettre en évidence la fécondité de son regard particulier* ».

**3<sup>e</sup> partie:**

Cette partie commence par une parole de décision *j'ai décidé de faire renaître le conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales*, parole qui selon Charaudeau (2007:28) est essentiellement une parole de faire qui est fondée sur une position de légitimité. Elle dit trois choses:

- *il existe un désordre social (une situation, un fait, un événement), lequel est jugé inacceptable ; elle énonce l'affirmation **ça ne va pas**;*

- *il faut prendre une mesure pour résoudre cette anormalité et la réinsérer dans un ordre nouveau; elle énonce une affirmation d'ordre déontique: **on doit réparer**;*

- *cette mesure doit être mise en application dans l'instant même de son énonciation : **c'est là son caractère performatif**.*

En effet, cette définition synthétise le contenu de cette 3<sup>e</sup> partie: le locuteur après avoir présenté, en termes élogieux, l'activité de l'ancien Conseil (séquence narrative) trace les lignes directrices du nouveau Conseil, en énumérant les décisions à prendre, toutes marquées par la polarité positive. De nouveau, l'implication du locuteur-orateur est totale et directe, et on doit relever aussi les termes qu'il emploie pour exprimer son profond respect et sa gratitude pour ses allocutaires, invités à réaliser ces actions futures en tant qu'amis et collègues.

**Clôture:**

Cette séquence est marquée par le ton émotionnel, par l'affectivité avec laquelle le locuteur-orateur exprime sa gratitude pour la Présidente du Conseil.

*Je tenais à vous remercier très chaleureusement /mais rares sont ceux qui, comme vous... grâce à vous, Madame la Présidente...*

Le locuteur remercie ses allocutaires et exprime son vœu d'une prochaine rencontre (formule votive), en concluant *c'est pourquoi, je crois nécessaire... qu'ensemble nous pourrions alors construire des réponses...*

### Conclusion

« Agir sur l'autre ne peut pas rester une simple visée de faire faire, de faire dire, de faire penser, affirme Charaudeau. La visée s'accompagne d'une exigence, celle de voir l'intention suivie d'effet » (2007:19).

Notre propos met en relief l'engagement total et direct du locuteur-orateur (ou la prise en charge énonciative) vis-à-vis du thème qu'il énonce et la relation qu'il établit avec ses allocutaires, son acte global visant à persuader ceux-ci de s'engager pleinement dans l'accomplissement des actions qu'il propose.

### Références bibliographiques

1. AUSTIN J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris
2. BENVENISTE E. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langage* no. 17, pp. 13-17
3. BROMBERGER C. (1990), « Paraître en public » in *Terrain* no. 15 octobre, Collection ethnologie de la France, Paris, pp. 5-11
4. BRONCKART J.P. (1996), *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niesle, Lausanne
5. CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris
6. CHARAUDEAU P. (2000), « Sujet parlant », dans Charaudeau P. Maingueneau D. (sous la dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, pp. 554-555
7. CHARAUDEAU P. (2007), « L'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris
8. DUCROT O. (1980), « Analyses pragmatiques », in *Communications* 32, Seuil, Paris, pp 11-60
9. DUCROT O. (1980), *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris
10. DUCROT O. (1980), *Les mots du discours*, Minuit, Paris
11. ELUERD R. (1985), *La pragmatique linguistique*, Nathan, Paris

12. GOSSELIN L. (2010), *Les modalités en français*, Ed. Rodopi B.V. Amsterdam-New York
13. KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin
14. KERBRAT-ORECCHIONI C. (1986), *L'implicite*, Colin, Paris
15. KERBRAT-ORECCHIONI C. (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Nathan, Paris
16. KLEIBER G. (1986), « Déictiques, embrayeurs etc. Comment les définir? » in *L'information grammaticale* no. 30, pp. 3-22
17. KLEIBER G. (1989), « Structuration de textes: connecteurs et démarcations graphiques », in *Langue française* no. 81, pp. 59-98
18. KORBUT E., ONURSAL I. (2009), *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, L'Harmattan, Paris
19. LE QUERLER N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen
20. MAINGUENEAU D. (1989), *Genèse du discours*, Pierre Mardaga, Paris
21. MAINGUENEAU D. (1991), *L'analyse du discours*, Hachette, Paris
22. MAINGUENEAU D. (1996), *Les mots clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris
23. MAINGUENEAU D. (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris
24. MAINGUENEAU D. (2000), *Analyser les textes de communication*, Nathan, Paris
25. MAINGUENEAU D. (2001), *Introduction à la linguistique française*, Hachette, Paris
26. MOESCHLER J. (1998), *La pragmatique aujourd'hui*, Seuil, Paris
27. RIEGEL M., PELLAT J.C., RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris
28. SEARLE J.R. (1972), *Les actes de langage*, Hermann, Paris
29. SEARLE J.R. (1982), *Sens et expression*, Minuit, Paris
30. VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours*, Pierre Mardaga, Liège
31. VION R. (1992-2000), *La communication verbale*, Hachette, Paris
32. VION R. (1998), *Du sujet en linguistique*, PUF, Paris, pp. 189-202

33. VOGELEER S. (2009), « La relation de justification dans le discours argumentatif délibératif » in *Relations de discours (II). Actes du XVe Séminaire de Didactique Universitaire*, Constanța, Editura Echinox Cluj, pp. 41-64
34. VRĂMULEȚ M. (2009), « L'énoncé anaphorique dans la communication extensive-inferentielle. Étude de cas: le discours politique » in *Relations de Discours (II). Actes du XVe Séminaire de Didactique Universitaire*, Constanța, Editura Echinox Cluj, pp. 121-129